

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2013-10		
Date : 26/03/2013	Programmes « Mangroves »	Vote : unanimité

La DEAL présente dans un premier temps une étude menée par l'IRD sur l'approche fonctionnelle du rôle des mangroves de Mayotte pour les poissons. Cette étude est planifiée sur 2013/2015 selon les axes suivants :

- Inventaire des espèces présentes, de leurs stades de développement et de leurs abondances relatives à différentes saisons,
- Estimation de la croissance des juvéniles des espèces capturées dans chacun des sites étudiés,
- Utilisation des habitats par analyse de la microchimie des otolithes des juvéniles entre habitats. *(les otolithes sont des pièces calcifiées, qui enregistrent de nombreuses informations, dont les déplacements spatiaux, ...)*

La DEAL présente ensuite l'état d'avancement du projet de bioremédiation par les mangroves. Commandité par le SIAEM, ce projet mobilise des chercheurs du CNRS. La phase 2 du projet (2011/2013) consiste d'une part à effectuer des travaux de réhabilitation de la station et du réseau afin d'améliorer le prétraitement ; d'autre part, sont conduites des analyses (eau, sédiments, végétation et crabes) pour estimer la capacité épuratoire de la mangrove. A l'issue de cette phase, il conviendra d'affiner les hypothèses et résultats pour décider le passage ou non à l'opérationnel, soit le transfert du dispositif dans d'autres sites. Pour l'heure, les résultats sont en attente.

La DEAL poursuit avec la présentation de la révision de l'atlas des mangroves de Mayotte. Face à la régression des mangroves, la DEAL actualise l'atlas et met en place un suivi des activités anthropiques dans les mangroves. Cette révision permettra ensuite de hiérarchiser les mangroves et de définir des orientations de gestion.

Enfin, le CBNM présente le bilan 2012 du programme de sensibilisation mangrove dans le cadre du projet de pont de la Kwalé. Les outils développés dans ce programme sont disponibles sur le site internet du CBNM (cahiers pédagogiques, ...)

**Avis n°2013-10 :**

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte émet un avis favorable sur le programme d'étude de l'IRD car cette approche est une étude clef sur la compréhension fonctionnelle des écosystèmes.

Le conseil recommande d'utiliser des compétences de géochimie et de sédimentologie pour l'étude de bioremédiation.

Le conseil émet un avis favorable à la révision de l'atlas avec une prise en compte des activités anthropiques.

Le conseil félicite le travail accompli dans la mise en œuvre du programme de sensibilisation mangrove.

Le Président du CSPN



CHAMSSIDINE Houlam